

Ville de Nevers – Cycle de conférences « L'Académie et le Salon : fabriquer l'art ? »

Formulaire d'inscription à retourner à l'adresse suivante : Musée de la Faïence et des Beaux-Arts
16 rue Saint-Genest 58000 Nevers.

Pièces à joindre impérativement

Un chèque libellé à l'ordre suivant : Musée de la Faïence et des Beaux-Arts de Nevers **OU** règlement par espèces ou chèque pour les inscriptions sur place.

Pour justifier des droits au tarif réduit, joindre obligatoirement :

- Pour les moins de 25 ans au 31 décembre de l'année de la première séance du cours, la photocopie d'une pièce d'identité.
- Pour les étudiants et apprentis : la photocopie d'un certificat de scolarité ou d'une carte étudiante courant sur l'année de la première séance du cours.
- Pour les Amis du Musée, la copie de la carte d'adhérent.
- Pour les enseignants et professions culturelles, la copie d'une carte professionnelle ou de tout document permettant d'attester de la fonction.
- Pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, la photocopie d'une attestation nominative, datant de moins de 6 mois.

Etat civil

M ☐ Mme ☐ Nom Prénom

Courriel

Date de naissance/...../.....

Adresse

Code postal Ville

Téléphone/...../...../...../..... (Impératif afin de pouvoir vous prévenir en cas de report de cours)

Règlement

☐ Tarif plein : 40 €

☐ Tarif réduit : 20 € (moins de 25 ans, étudiants et apprentis, amis du musée, enseignants, professions culturelles, bénéficiaires des minimas sociaux et demandeurs d'emploi).

Règlement par chèque (inscription par courrier) / Chèque ou espèces (inscription sur place).

Informations complémentaires

Toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement, ni report.

Tout dossier incomplet vous sera retourné, sans préinscription préalable.

En cas de nécessité des modifications de calendrier ou d'enseignants peuvent intervenir.

La régie des recettes rejettera tout chèque raturé, scotché, agrafé, plié et/ou dont la signature empiètera sur les chiffres de la bande inférieure.

Vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement par la Ville de Nevers afin d'assurer votre inscription et vous informer des reports ou annulations de cours. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la Ville de Nevers est investie. Pour toute information ou exercice de vos droits "Informatique et Libertés" sur ce traitement de données personnelles, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo@ville-nevers.fr ou par courrier postal : Délégué à la protection des données, Place de l'Hôtel de Ville, 58000 Nevers.